



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 27/04/2023

Dossier complet le : 27/04/2023

N° d'enregistrement : F09323P0135

## 1 Intitulé du projet

RÉALISATION D'UN BÂTIMENT À USAGE D'ACTIVITÉS ET STOCKAGE DE PRODUITS ALIMENTAIRES FRAIS ET SURGELÉS, AVEC BUREAUX D'ACCOMPAGNEMENT - AVENUE JOSEPH CUGNOT - ZI DES CADESTEAUX – 13127 VITROLLES

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

SEGRO LOGISTICS SUD

Raison sociale

SEGRO LOGISTICS SUD

N° SIRET

8 5 0 2 4 4 8 2 3 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

SCI

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

GIARD

Prénom(s)

Laurence

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher [...] supérieure à 10 000 m <sup>2</sup>	Surface de plancher créée : 18 000 m <sup>2</sup> environ Emprise du terrain : 4,48 ha environ

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le terrain d'assiette du projet est situé au sein d'une friche industrielle de 10 ha requalifiée en 2020 par SEGRO LOGISTICS SUD (démolition de l'ancien entrepôt de 30 000 m<sup>2</sup> et des réseaux, dépollution, désamiantage, ...) en vue d'y redévelopper un site de distribution urbaine, le SEGRO LOGISTICS PARK. Le site bénéficie d'un emplacement privilégié, à moins de 5 km de l'aéroport Marseille-Provence et à proximité immédiate de l'A7 reliant Lyon à Marseille.

Le terrain fortement artificialisé fera l'objet d'une intégration paysagère soignée augmentant considérablement la surface d'espaces verts de pleine terre. Un architecte paysagiste a été missionné pour l'élaboration de ce programme à forte valeur ajoutée esthétique et écologique (dans le cadre de la certification Breeam de l'opération) dans un souci d'équilibre entre les différents enjeux du projet.

Surfaces bâtiments : 15000 m<sup>2</sup> environ pour stockage froid, activités, locaux techniques, 3000 m<sup>2</sup> environ de bureaux et locaux sociaux.

Le site sera desservi par trois accès (1 entrée / sortie VL + 1 entrée PL et engins de secours + 1 sortie PL).

#### 4.2 Objectifs du projet

Implantation du nouvel entrepôt régional de la branche PassionFroid (groupe Pomona) de stockage et distribution de produits alimentaires frais et surgelés basé à Aix les Milles, aujourd'hui saturé, et permettra le développement commercial sur les années à venir, le projet étant conçu sur un plan directeur à 10 ans

Cette nouvelle implantation correspond en tous points aux besoins de la société PassionFroid : idéalement située entre les 2 grandes métropoles de la région permettant la distribution des denrées alimentaires auprès de ses clients, dont divers services publics (santé, scolaires...), localisation en zone industrielle compatible avec une activité soumise à déclaration ICPE, et à proximité du site actuel (21 km) pour l'aspect social et pérennité du personnel.

Le nouveau site permettra d'améliorer les conditions de travail : plus spacieux, flux réorganisés, transformation du parc VL et PL, places avec bornes électriques et équipement pour futurs PL électriques

L'opération est engagée dans une démarche de certification environnementale suivant le référentiel BREEAM® International NC 2022 niveau Excellent. Des panneaux photovoltaïques seront mis en place sur 100 % de la surface de toiture équipable, sous réserve de la validation de la CRE (Commission de Régulation de l'Energie). L'énergie produite sera intégralement autoconsommée.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le planning prévisionnel prévoit un début des travaux de construction à partir de 12/2023 pour une durée de 12 mois, permettant pour un démarrage prévisionnel de l'activité au premier semestre 2025.

Une base de vie et une aire de stockage temporaire des matériaux de construction seront installées durant la période de chantier sur le site.

Une charte chantier propre sera mise en place afin de limiter au maximum l'impact des travaux sur l'environnement, et notamment : prendre en compte et limiter les risques et les nuisances causés aux usagers proches du site, limiter les risques sur la santé des ouvriers, améliorer la gestion des déchets de chantier (bennes de tri, collecte puis valorisation ou élimination par des opérateurs agréés), freiner la consommation de ressources naturelles (énergie, eau, etc.), atténuer les pollutions de proximité lors du chantier (pollution visuelle, nuisances acoustiques, pollution de l'air, etc.).

Des mesures spécifiques seront prises pour éviter que les véhicules et engins quittant le chantier ne salissent les voiries environnantes (par exemple : lavages de roues, nettoyage des toupies à béton avant départ du site).

Le chantier n'émettra pas de fumées de nature à générer des pollutions. Tout brûlage sur le chantier sera interdit. La circulation des engins de chantier et des véhicules de transport pouvant constituer une source de formation de poussières pendant la phase travaux, des phases d'arrosage de chantier sont prévues afin de limiter l'envol des poussières.

Le chantier mobilisera une cinquantaine de personnes pendant toute la durée des travaux.

Le site sera déficitaire en matériaux et nécessitera l'amenée de terre végétale (2400m<sup>3</sup>) et de limon (env. 20000m<sup>3</sup> pour répondre aux prescriptions du PPRi). Le chantier sera alimenté en eau à partir du réseau public. Les besoins en eau seront utilisés pour les sanitaires et les travaux. Les eaux usées des sanitaires chantier seront rejetées dans le réseau communal d'eaux usées.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le site fonctionnera sur 5 jours pleins du lundi matin au vendredi soir, avec une activité possible réduite (dépannage, proximité) le samedi matin.

Le flux de trafic généré par l'activité s'échelonne en fonction des horaires de rotation :

-1h-13h Réception des marchandises, semi-remorques, PL extérieur, transporteurs extérieurs (30/35 unités )

-Départ 4h30/6h et retour 11h30/13h - Livraison sur la région depuis l'entrepôt (PL ou petits porteurs en propre 50 unités)

-Semi-remorques (12u) de navettage pour approvisionnement pour la livraison des zones régionales plus éloignées : départs à partir de 17h et retour 6h00 après environ

Concernant le flux VL, l'effectif prévu de l'ordre de 290 salariés se répartit comme suit : 194 salariés sur plusieurs plages horaires d'activité entre 1h00 et 20h00 avec quelques retours navettes après (réception, chauffeurs, préparation de commandes) et 96 salariés entre 10h00-17h00 (administratif)

Le stockage sera réalisé en racks, dans 2 cellules en froid négatif de 3 600 m<sup>2</sup> chacune 1 cellule frais de 3000 m<sup>2</sup> et 1 cellule matériel de 600 m<sup>2</sup> environ).

Une aire de préparation de commandes (réception/expédition) de 3 000 m<sup>2</sup> environ sera positionnée sur l'ensemble de la façade sud du bâtiment

L'entrepôt sera équipé de quais de chargement et de déchargement en façade Sud du bâtiment.

Les cellules de stockage seront sprinklées, tout comme les bureaux et locaux à risques.

En dehors des heures de fonctionnement du site, la sécurité sera assurée par télésurveillance.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire

- Déclaration ICPE pour les rubriques 1511–2925–4735-1435.

Le permis de construire et la déclaration ICPE seront déposés au nom de SEGRO LOGISTICS SUD.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise cadastrale	44 875 m <sup>2</sup>
Espaces verts	10 225 m <sup>2</sup>
Bâtiments - emprise	16 556 m <sup>2</sup>
Voiries et parkings	15 112 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie : AVENUE JOSEPH CUGNOT

Lieu-dit : ZI DES CADESTEAUX

Localité : VITROLLES

Code postal :       BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   " E Lat. :   °   '   " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

##### Communes traversées :

VITROLLES

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Vitrolles : zone UE

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est de type II et intitulée "PLATEAU D'ARBOIS - CHAÎNE DE VITROLLES - PLAINE DES MILLES" (930012444). Elle se trouve à 200 m à l'Est du projet. une autre ZNIEFF de type II intitulée "ÉTANG DE BERRE, ÉTANG DE VAINE" (930020231) se trouve à 480 m à l'Ouest du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de ce type la plus proche se trouve à 10,2 km au Sud du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche est une réserve naturelle régionale se trouvant à 18,5 km à l'Ouest.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des Bouches-du-Rhône approuvé en 2016.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est hors bien inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Il n'existe pas de monument historique à moins de 500m. Pas de site patrimonial à proximité.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPR inondation fait l'objet d'une étude hydraulique spécifique pour ce projet.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR retrait-gonflement des argiles approuvé le 27/02/2017 PPRT BUTAGAZ prescrit le 10/11/2009 PPR incendie prescrit le 29/03/2011 PPR inondation prescrit le 15/02/1999
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est référencé dans BASIAS au titre de l'activité exercée précédemment. Un diagnostic du sol et du sous-sol réalisée au terme de la procédure de cessation d'activité a conclu sur l'absence de pollution des sols.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site inscrit à proximité.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche se trouve à 1 020 m à l'Est du projet et est intitulée "Plateau de l'Arbois" (FR9312009). il s'agit d'une ZPS.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de site classé à proximité.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation d'eau potable uniquement, provenant du réseau public d'alimentation en eau potable. L'eau est destinée à un usage sanitaire et à l'alimentation des condenseurs adiabatiques de la salle des machines de production frigorifique.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite l'apport de terre végétale et de limon (pour répondre aux prescriptions du PPRT)
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de terres végétales et de limons (obligation du PPRT).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eau potable prélevée sur le réseau public pour les sanitaires principalement.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité pratiquée n'est pas susceptible de nuire à la biodiversité.  Le terrain est situé au cœur d'une zone d'activité et ne présente pas d'intérêt floristique ou faunistique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité pratiquée n'est pas susceptible de porter atteinte à un habitat ou une espèce inscrite au sein de la zone Natura 2000 la plus proche.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet est déjà artificialisée s'agissant de la revitalisation d'une friche industrielle
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de l'emprise foncière du projet est située dans le zonage des risques du PPRT Butagaz. Il s'agit de risques de surpression de niveau faible. Cela n'induit pas de prescriptions constructives et aucune partie du bâtiment projeté n'est située dans ce zonage.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa retrait-gonflement des argiles.  Une étude spécifique a été réalisée dans le cadre du projet par la société INGEROP et démontre que les aménagements projetés sur la parcelle ne sont pas vulnérables aux inondations et n'engendrent pas d'impact significatif sur les zones à enjeux situées aux alentours du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude de sol conclut à l'absence de risque de transfert du sol vers la surface, et conclut à une compatibilité entre le site et l'usage futur du site (activité et bureaux).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic lié aux véhicules légers des salariés et aux poids lourds servant l'activité du site.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruit généré par le trafic du site et fonctionnement des condenseurs frigorifiques en toiture de la salle des machines. L'acrotère au droit de la salle des machines sera remonté afin de contenir le bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'environnement fortement industrialisé autour du site est à l'état initial source de niveaux sonores non négligeables. Une voie ferrée se trouve également en bordure de l'emprise du projet.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier est susceptible de provoquer des vibrations non perceptibles par les structures bâties environnantes.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La voie ferrée située en bordure de l'emprise du projet peut être source de vibrations
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des éclairages sont prévus afin de pratiquer l'activité en toute sécurité lorsqu'il fait nuit. Ils seront dirigés vers le sol afin de diminuer leur impact sur l'environnement.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'activités est susceptible de générer un éclairage lumineux non loin du projet et perceptible depuis le site.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas d'eaux usées industrielles significatives générées sur le site (eaux de dégivrage non polluées de l'installation frigorifique). Les eaux pluviales seront principalement gérées à la parcelle.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets seront réalisés dans le réseau d'assainissement communal.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas d'eaux usées industrielles significatives générées sur le site (eaux de dégivrage non polluées de l'installation frigorifique). Les eaux pluviales seront principalement gérées à la parcelle.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets liés à l'activité : déchets d'emballage (cartons, plastiques), déchets souillés ponctuels (maintenance), déchets ménagers (bureaux), déchets de palettes bois, déchets papiers, seront évacués par une société spécialisée
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La hauteur du bâtiment est conforme au PLU. Un masque végétal sera planté en périphérie du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site étant une ancienne friche industrielle ayant fait l'objet d'une démolition l'usage du sol ne sera pas modifié.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Aucun projet connu ou ayant fait l'objet d'une décision de l'autorité environnementale au cours des années 2022 et 2023 ne se trouve à proximité directe du projet.

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le calcul des flux thermiques au titre de la législation ICPE respecte la réglementation en vigueur. Pas d'autres évaluations réalisées.

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet mettra en œuvre les mesures d'évitement suivantes :

- Balisages préventifs divers lors des phases de chantiers, absence totale d'utilisation de produits phytosanitaires

Le projet mettra en œuvre les mesures de réduction suivantes :

- Adaptation des modalités de circulation des engins de chantier en phase travaux

- Optimisation de la gestion des matériaux

- Isolation thermique du bâtiment (en toiture et en façade)

- Réduction de la durée de travaux (préfabrication charpente) et adaptation des horaires

- Infiltration et tamponnement des eaux pluviales avant rejet partiel dans le réseau public

- Traitement des eaux pluviales voiries par séparateur hydrocarbures

- Réduction de la vitesse des poids lourds sur site et optimisation des tournées

- Récupération partielle eaux pluviales toitures pour sanitaires et l'arrosage de végétaux

- Production d'énergie d'origine renouvelable (panneaux photovoltaïques sur 100% de la surface équipable en toiture des bâtiments

- Amélioration / Sécurisation de la circulation par la séparation des flux VL et PL ;

- Implantation des installations frigorifiques dans la salle des machines et non pas en extérieur afin d'éviter les nuisances sonores

- Dans le cadre de la déclaration ICPE, réalisation d'une étude Flumilog démontrant le maintien des flux à l'intérieur du site

- Le projet permettra de sécuriser le site avec en particulier l'installation d'une protection de l'immeuble par sprinklage dans les cellules et dans les combles.

- Création d'aménagements paysagers, plantation d'essences locales et nécessitant peu d'entretien et/ou d'arrosage

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

**i** Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est situé dans un environnement historiquement industrialisé, s'inscrivant dans le cadre de la requalification d'une friche industrielle (ancien entrepôt de 30000 m<sup>2</sup>) sur un terrain fortement artificialisé ayant fait l'objet d'une démolition et dépollution intégrale.

Au regard des éléments présentés, de l'aménagement paysager qui sera créé et de l'augmentation conséquente de la surface d'espaces verts, de l'activité prévue (desserte régionale et approvisionnement en denrées alimentaires notamment les services publics) et de ses impacts potentiels limités, ainsi que des mesures d'évitement et réduction prévues, nous estimons que ce projet ne nécessite pas d'être soumis à une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Historique du site et de la requalification de la ZI des Cadesteaux	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Présentation du programme projeté	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Dossier graphique du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /



Signature du (des) demandeur(s)